

**MAIRIE DE LORAY**  
**1 Rue de la Mairie**  
**25390 LORAY**

**Tél. : 03 81 43 20 66**  
**Email : mairie@loray.fr**

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 10 JUILLET 2020**  
**à 20 heures 15**

**Sous la présidence** de Monsieur Claude ROUSSEL, Maire

**Etaient Présents** : Mesdames Bénédicte BENELHOCINE, Claudette FAIVRE, Marcelline VIPREY et Messieurs Jean-Claude BARBIER, Damien GAILLARD, Thierry GUYOT-JEANNIN, Francis HENRIOT, Frédéric KUZNIAK, Richard MYOTTE, Flavien PERROT-MINNOT et Mathieu ROBICHON

**Absents excusés** : Madame Angélique DUBOZ, Messieurs Florian FORTERRE et Mathieu MOREL.

**ORDRE DU JOUR**

Elections des délégués et des suppléants chargés de procéder à l'élection des sénateurs

Le Conseil Municipal doit élire 3 titulaires et 3 suppléants.

Sont élus :

Titulaires

- ROUSSEL Claude
- MYOTTE Richard
- HENRIOT Francis

Suppléants

- VIPREY Marcelline
- GUYOT-JEANNIN Thierry
- BENELHOCINE Bénédicte

**PERISCOLAIRE**

Le Maire rappelle la décision d'ouvrir un périscolaire à la rentrée de septembre, dans les locaux de la cure.

Les enfants seront accueillis dès l'âge de 3 ans, par Madame Adeline SAUGE, directrice.

Elle sera secondée par 2 autres personnes, dont Madame Blandine AMEY l'ATSEM.

Une offre d'emploi a été diffusée.

**ECOLE**

Le Maire informe qu'une 7<sup>iem</sup> classe ouvrira à la rentrée de septembre sur le site de Flangebouche.

Il y aura à nouveau 2 directrices :

- Mme MAZURE à Flangebouche
- Mme DUSSAUCY à Loray.

## **RPI**

Thierry GUYOT-JEANNIN vient d'être élu président du bureau du RPI, par les membres de ce bureau.

Il fait part des investissements qui ont été décidés pour les écoles, notamment pour l'école numérique. Ces investissements sont subventionnés à 50 %.

## **EMPLOYE COMMUNAL**

Le Maire rappelle que Monsieur Xavier SANSEIGNE a démissionné en mars.

Actuellement, Raymond BORNE a accepté de faire l'entretien du village. Un contrat a été fait dans l'attente d'embaucher un nouvel employé.

Compte-tenu que la commune a perdu la compétence ASSAINISSEMENT, il est décidé d'ouvrir un poste à 60 %.

Une annonce d'offre d'emploi est envoyée à la Communauté de Communes pour être diffusée dans toutes les communes.

L'avis du centre de gestion doit être sollicité pour la réduction du poste.

## **AIRE DE COVOITURAGE**

Différentes possibilités d'aménagement d'une aire de covoiturage sont présentées par Marcelline.

Le Conseil Municipal réfléchit avant de faire un choix afin d'optimiser au maximum l'espace et les coûts.

## **AIRE DE JEUX**

Mathieu ROBICHON informe que les riverains de l'aire de jeux se plaignent des nuisances sonores, notamment le soir.

Il demande à ce qu'un panneau indiquant la fermeture nocturne de cet espace.

Plusieurs horaires sont proposés au vote :

- 20 h

- 20 h 30

- 21 h

Après discussion et vote, il est décidé de commander un panneau signalera la fermeture à 21 h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Le Maire**

**Claude ROUSSEL**